



COMMUNIQUÉ MAIRIE

Ville d'Elancourt

VOTRE FOIRE AUX PUCES A LIEU UN DIMANCHE : RENDEZ-VOUS LE 16 JUIN !

Cette année, votre rendez-vous de la Clef de Saint-Pierre, la Foire aux Puces, a lieu un dimanche ! La Ville d'Élancourt, vous donne rendez-vous le 16 juin 2019, de 9h à 18h, avenue Gay Lussac. Vous êtes de plus en plus nombreux à vider vos placards et vos greniers pour venir troquer.

ÉLANCOURTOIS, RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT À PARTIR DU 6 MAI !

Complétez le plus précisément possible le coupon au verso et envoyez-le, obligatoirement accompagné du chèque de réservation, libellé à l'ordre du Trésor Public, à :

**Mairie d'Élancourt – Service Événementiel
Place du Général de Gaulle
78995 Élancourt Cedex**

Toutes les inscriptions seront traitées **uniquement par courrier**. Nous ferons, comme toujours, le maximum pour répondre à votre demande, en fonction des places disponibles et de vos choix. Dès la validation de votre inscription, **nous vous adresserons votre carton d'emplacement, par courrier, accompagné d'un justificatif de paiement, et du règlement intérieur**. Si vous souhaitez déposer votre demande d'inscription en Mairie, vous pouvez toujours le faire. Une urne sera à votre disposition au guichet unique de l'accueil Enfance-Éducation. Les dossiers sont pris en compte par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles. Les emplacements ne seront ni annulés, ni échangés, ni remboursés.

Attention, aucun carton d'emplacement ne sera distribué à l'Hôtel de Ville.

**Contact Service Événementiel :
01 30 66 45 38**

Bulletin d'inscription et plan au dos

INSCRIPTION À LA FOIRE AUX PUCES DU DIMANCHE 16 JUIN 2019

NOM :

PRÉNOM _____

ADRESSE : _____

TÉL : _____ E-MAIL : _____

PIÈCE D'IDENTITÉ (TYPE) : _____ N° : _____

Les paramètres requis sont manquants ou erronés. CHÈQUE N° : _____

Les paramètres requis sont manquants ou erronés. ESPÈCES: _____

ZONE PRÉFÉRENTIELLE (sous réserve des emplacements disponibles)

Zone 1 – Rond-point de la Résistance au croisement de la rue Niemen

Zone 2 – Rond-point d'Oslo au croisement de la rue Niemen

3 emplacements maximum par troqueur.

Nombre d'emplacements désirés : X 11 euros ____ Total : euros

(1 emplacement = 2 mètres linéaires environ)

J'atteste sur l'honneur ne participer qu'à deux vide-greniers maximum durant l'année 2019 et déclare avoir pris connaissance et accepter les clauses du règlement disponible en mairie ou sur www.elancourt.fr.

Signature :

Bulletin d'inscription à retourner au Service Événementiel - Hôtel de Ville - Place du Général de Gaulle - 78995 Élançourt Cedex. Pour que votre inscription soit prise en compte, en fonction des places disponibles, ce bulletin doit être parfaitement complété et accompagné de votre chèque de réservation à l'ordre du Trésor Public, **d'un justificatif de domicile et d'une photocopie de votre pièce d'identité.**

